

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12 rue Michel Gautier

76600 Le Havre

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**Madame Fabienne BUCCIO**

**Préfète de Seine-Maritime**

**Préfecture**

**7 place de la Madeleine**

**CS16036**

**76036 Rouen Cedex**

**Le Havre, le 11 octobre 2017**

*Objet : Port de pêche du Havre*

Madame la Préfète,

Par courrier du 9 février dernier, en ma qualité de Conseiller départemental à l'époque, j'avais écrit à votre prédécesseur, pour m'inquiéter de la situation catastrophique du port de pêche du Havre, aux prises avec un imbroglio administratif bloquant tout projet d'investissements pourtant indispensables pour remédier aux graves difficultés rencontrées.

Ainsi, de par la loi et son statut, le Grand Port Maritime du Havre que j'ai interrogé, ne s'estime plus compétent en matière de port de pêche. Le Département de la Seine-Maritime le serait de fait, à ceci près qu'il n'a pas délibéré pour adopter cette compétence, d'autant plus que la Région pourrait également le devenir en raison de son positionnement en faveur des ports de dimension régionale et de leurs activités.

J'avais donc proposé à Madame Klein d'organiser, sous l'égide de l'Etat, une table ronde avec les représentants des différents acteurs publics concernés, afin de trouver ensemble une solution rapide à cette situation puisque aucune collectivité ne s'estime compétente pour agir et travailler avec les marins pêcheurs à l'émergence d'un véritable plan d'investissements.

../..

A ce jour, aucune initiative n'a été prise, en tout cas à la connaissance des professionnels concernés, et la colère des marins pêcheurs gronde puisqu'ils estiment ne plus être en capacité de faire leur métier. D'ailleurs, je ne serais pas surpris que leur exaspération conduise bientôt à des actions spectaculaires.

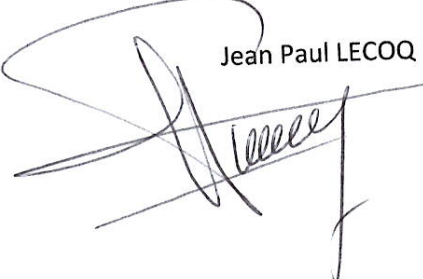
Comme vous le savez, le port de pêche du Havre constitue un maillon important de la filière des produits de la mer en Seine-Maritime, la pêche maritime étant un secteur essentiel pour l'activité économique, l'attractivité et l'identité de notre département.

Tout le monde s'accorde également à reconnaître la nécessité de soutenir les marins pêcheurs qui évoluent dans un contexte économique souvent compliqué. La prise en compte de leurs légitimes besoins au Havre doit par conséquent appeler, à mon sens, une réponse urgente et adaptée.

Persuadé de pouvoir compter sur votre compréhension et dans ces attentes,

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'expression de ma haute considération.

Jean Paul LECOQ



**Contacts utiles :**

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique : 02.35.25.48.05
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81